

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

Abstention(s) : 0

Pour : 14

Contre : 0

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf juin à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Philippe FAYOLLE, Maire

Date de convocation : 12/06/2026

PRESENTS : M. Philippe FAYOLLE, Mme Marie-Claire GARIN, M. Jimmy GOUGAUD, Mme Amélie FLODROPS, M. Christophe FERRIER, M. André MICHEL, M. Philippe PROTIERE, M. Stéphane SERRAILLE, Mme Christelle LAWENDYOUS, M. Nicolas TISSEUR, Mme Amélie QUINTIN, M. Fabien LARTAUD, Mme Agathe REYNAUD,

ABSENTES et EXCUSEES : Mme Annie BOMBOURG qui donne pouvoir à M Philippe PROTIERE, Mme Nathalie STANDAERT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christophe FERRIER

N° 2026-06-19-09

OBJET : Délégation au Maire quant au dépôt des demandes d'urbanisme - Complément

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2026-03-30-01 en date du 30 mars 2026 donnant délégation de fonction du conseil municipal au Maire, notamment en matière de dépôt des demandes d'urbanisme.

Il donne lecture du courrier de Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison en date du 07 mai 2026 indiquant que l'acte de délégation doit définir les limites de la délégation avec une précision suffisante et demandant que le conseil municipal délibère en vue de préciser les conditions dans lesquelles le Maire pourra exercer la délégation en matière de dépôt des demandes d'urbanisme.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer à ce sujet.

VOTE

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents

1° **Donne** délégation au Maire pour le dépôt des demandes d'urbanisme suivantes :

- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir
- Certificat d'urbanisme informatif et opérationnel
- Déclaration de travaux pour les Etablissements Recevant du Public (accessibilité et sécurité)

2° **Dit** que la présente délibération complète la délibération n° 2026-03-30-01 en date du 30 mars 2026 donnant délégation de fonction du conseil municipal au Maire,

3° **Charge** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an comme ci-dessus indiqués.

Copie certifiée conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance,
Christophe FERRIER



Le Maire,
Philippe FAYOLLE

